



**SEINE  
GRANDS  
LACS**

Pour le Président et par délégation  
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN  
La Directrice du développement  
et du secrétariat général  
Adjointe au Directeur général des services

*Hélène ROUQUIER*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le vingt-neuf, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**OBJET :**

**CONVENTION CADRE DE  
COOPÉRATION POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DE  
PROJETS DE CENTRALES  
PHOTOVOLTAÏQUES  
FLOTTANTE ET AU SOL**

**Etaient présents :**

Nombre des membres  
composant le Comité  
syndical ..... 27

En exercice ..... 26

Présents à la  
Séance ..... 7

Représentés  
par mandat ..... 7

Absents ..... 12

**Au titre du Conseil de Paris :**

*François VAUGLIN*

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

*M. LAGHERO*

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

*M. MOLOSSI*

*M. BEDREDDINE*

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

*Mme DURAND*

*M. GUERIN*

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

*M. VIART*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

**Etaient absents excusés :**

*M. AURIACOMBE*

*Mme BROSEL*

*Mme JEMNI*

*Mme NAHMIAS*

*Mme OLIVIER*

*Mme ONGHENA*

*M. TREMEGE*

*Mme FISHER*

*M. MASSOU*

*M. BLUTEAU*

*M. BELL-LLOCH*

*M. METAIRIE*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*Mme BLAUDEL à M. VAUGLIN*

*M. GOUVERNEUR à M. MOLOSSI*

*M. ABEL à M. VIART  
M. BONNET-OULALDJ à M. BEDREDDINE  
M. COURTES à M. LARGHERO  
M. BELLIARD à Mme DURAND  
M. KERN à M. GUERIN*

La majorité des membres étant présente,

M.LARGHERO a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-12/18

**COMITÉ SYNDICAL  
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019**

**OBJET : CONVENTION CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES FLOTTANTE ET AU SOL**

**Le Comité syndical,**

**VU** la délibération n° 2019-03/06 du Comité syndical en date du 21 mars 2019, relative au déploiement de la production électrique au moyen d'énergies renouvelables sur les emprises de l'EPTB Seine Grands lacs,

**VU** la délibération n° 2019-11/17 du Comité syndical en date du 7 novembre 2019, relative au développement des énergies renouvelables sur les emprises de l'EPTB Seine Grands lacs,

**VU** le rapport de présentation SGL n°2019-69 de Monsieur le Président en date du 12 décembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour l'EPTB Seine Grands Lacs de poursuivre sa collaboration avec la SIPEnR et avec la SEM Énergie en vue de préciser la faisabilité technique et financière du développement d'une centrale photovoltaïque au sol et sur le plan d'eau, de part et d'autre de la digue de La Morge, sur le lac-réservoir Seine,

**Après en avoir délibéré,**

**À l'unanimité,**

**Article 1 : APPROUVE** les termes du projet de convention cadre de coopération pour le développement de projets de centrales photovoltaïques flottante et au sol,

**Article 2 : INDIQUE** que les dépenses éventuelles correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement de l'EPTB Seine Grands Lacs,

**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ci-annexée

Le Président,



Frédéric MOLOSSI  
Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis